

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 8 mai 2025

Présidence de Monsieur Sylvain Richard

Le Conseil communal de Renens

- **Vu le préavis municipal N° 81-2025** concernant la mise en séparatif et réfection de la chaussée à l'avenue du Château – Demande d'un crédit de construction de CHF 1'705'000.– TTC brut.

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet,
Considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

VALIDE et ADOPTE les travaux pour la mise en séparatif et la réfection de la chaussée à l'avenue du Château ;

ALLOUE à cet effet à la Municipalité un crédit de construction de CHF 1'705'000. – TTC pour réaliser les nouveaux collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires et la réfection complète de la chaussée à l'avenue du Château.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes du patrimoine administratif suivants :

No 3861.1094.5010 – Avenue du Château – collecteurs EU + EC pour un montant de CHF 1'164'900. – TTC brut.

No 3820.1095.5010 – Avenue du Château – réfection de la chaussée pour un montant de CHF 505'600. – TTC brut.

No 3820.3082.5060 – Avenue du Château – aménagements extérieurs, signalisation et marquage pour un montant de CHF 34'500. – TTC.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 24 mars 2025

Ainsi délibéré en séance du 8 mai 2025

Le Président

La Secrétaire

Sylvain Richard

Corrine Simon

